des Princes Sc. Fevrier 1735. 139 & se promena pendant une heure & demie, Sa M. jouit à présent d'une bonne santé, n'ayant plus ni fievre ni insomnie. Il n'y a que ses jambes qui sont encore fort foibles, ce qui ne doit pas être surprenant aprés ce qu'elle a souffert.

X. Saxe. La levée des recruës va toujours à souhait dans cet Electorat; elles sont destinées à completer les Régimens Saxons, dont il y en a quelques-uns fort foibles de ceux qui ont été en Pologne, & à former quatre nouveaux Régimens; scavoir, trois d'Infanterie & un de Dragons. Tous ceux des Troupes reglées, à l'exception de deux d'Infanterie, d'un de Cavalerie, & d'un Escadron de Trabans, ont reçu ordre par un Courier arrivé le 24. Decembre de Varsovie à Dresde, de se tenir prêts à marcher vers le 15. du mois suivant, pour se rendre du côté de Stolpe sur les frontieres de Boheme, & y former au premier commandement un Corps de dix ou douze mille hommes. On dit que des Troupes Impériales s'assembleront aussi vers ce tems-là, & en pareil nombre, à Eget dans le même Royaume, & en cas de besoin, qu'elles agizont de concert.

Le Comte de Hoym fut atrêté le 18. à Lichten-walde pat ordre du Roi Auguste, & de suite conduit au Château de Kônigstein, où il est gardé étroitement. On ignore jusqu'ici le motif de la disgrace, quoiqu'on eut commencé à examiner ses papiers. Il y en a qui veulent que ce soit pour des correspondances qu'il a eües avec les ennemis de Sa Majesté. Ce Seigneur qui a eu du tems d'Auguste II. le maniement des principales affaires, & l'Ambassade de France, sut déja mis aux arrêts fur la fin de la vie de ce Prince, & relâché peu aprés sa détention. Si les correspondances dont on le croit coupable, sont dangereuses, il n'y a gueres d'espoit